

# LES DÉCHETS DANGEREUX

**UN SEUL MODE DE COLLECTE, LE DÉPÔT EN DÉCHÈTERIES**

Pour la déchèterie la plus proche de chez vous : voir le mémo "les autres déchets".

## RECONNAÎTRE LES PRODUITS DANGEREUX

### BRICOLAGE



Colle, enduit, vernis, peinture huile et eau, laques, résine, diluant et solvant...

### GARAGE & JARDIN



Liquide de refroidissement, antigel, mastic de carrosserie, peinture antirouille, huile minérale, filtre à huile, engrais chimique, herbicides, fongicides, insecticides...

### À LA MAISON



Récurant pour four, nettoyant à l'ammoniaque, détachant, déboucheur liquide, eau de javel, thermomètre à mercure...

### AUTRES DÉCHETS DANGEREUX

Les ampoules, les piles et les batteries, les cartouches d'encre sont à rapporter en magasin. L'amiante est gérée par une procédure particulière. Renseignements auprès du pôle ou en déchèterie.

### POURQUOI LES TRIER ?

**S'ils sont jetés avec les ordures ménagères**, ils contaminent toute la filière et se retrouvent dans l'air.

**Dans les toilettes ou égiers**, ils contaminent l'eau.

**Dans la nature**, ils contaminent les sols et l'eau.

**Dans un feu**, ils contaminent l'air.



#### **Irritant et corrosif.**

Éviter de le respirer.



**Toxique.** Par contact, ingestion ou inhalation. Éviter de le respirer.



**Inflammable.** Ne pas laisser au soleil ou près d'une source de chaleur.



**Favorise l'inflammation.** Ne pas laisser au soleil ou près d'une source de chaleur.



**Explosif.** Ne pas laisser au soleil ou près d'une source de chaleur. Éviter les chocs.



#### **Dangereux pour l'environnement,**

**la faune et la flore.** Ne jamais le jeter dans l'évier ni dans la nature.

Apporter les restes à la déchèterie.

Ce symbole indique que le produit usagé **ne doit pas être jeté dans une poubelle.**

Le rapporter au commerçant ou demander conseil en déchèterie.

# LES DÉCHETS DANGEREUX



## ÉCOGESTE

### LE SAVIEZ VOUS ?

VOUS POUVEZ REMPLACER CES PRODUITS DANGEREUX PAR DES PRODUITS NATURELS ET SOUVENT MOINS CHERS

- **Repères d'achat** : privilégiez les produits éco labellisés et biodégradables : ils sont moins toxiques pour votre santé et l'environnement. Pour vos enfants, préférez les feutres à base d'eau et les colles sans solvant.
- **À la maison** : le vinaigre blanc est un bon détartrant (robinetterie, bouilloire...). Le savon noir ou le savon de Marseille sont des bons nettoyants. Remplacez vos piles jetables par des piles rechargeables ou des appareils sans pile.
- **Bricolage** : utilisez des peintures et colles à eau. Pour protéger le bois, la cire d'abeilles et l'huile de lin sont des bons protecteurs.

**Vous disposez d'un réseau de 16 déchèteries sur l'agglomération, pour connaître la plus proche de chez vous, consultez le mémo "les autres déchets".**

**Pour plus d'informations : Contactez votre pôle de proximité ou connectez-vous sur**

[www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets/](http://www.nantesmetropole.fr/pratique/dechets/)

## PRODUIT DE NETTOYAGE MÉNAGER 100 % NATUREL

### Il vous faut :

- 1 cuillère à soupe de **bicarbonate de soude**,
- 1 cuillère à soupe de **vinaigre blanc**,
- 1 litre d'**eau tiède**,
- 5 gouttes d'**huiles essentielles de lavande vraie ou Tea-Tree**.

### Pour le stockage :

Un bidon d'1 litre propre, 1 verre, 1 cuillère à soupe et 1 entonnoir.

### Utilisation :

Avant chaque utilisation, remuez énergiquement le bidon. Vous pouvez utiliser ce nettoyant pour tous types de surface. Versez un bouchon dans un seau (5 à 10 litres) pour le sol, ou utiliser pur pour nettoyer les sanitaires (désinfectant, bactéricide, fongicide).



Source : CLCV